

NOTICE PRODUIT

Sarnavap®-5000 E SA FR

Pare-vapeur auto-adhésif

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Sarnavap®-5000 E SA FR est un pare-vapeur auto-adhésif composé :

- d'une couche supérieure en polyester aluminium polyester
- d'une armature en voile de verre
- d'une couche inférieure de bitume modifié associé à un film de protection pelable en polyéthylène

DOMAINES D'APPLICATION

Sarnavap®-5000 E SA FR ne peut être utilisé que par des professionnels expérimentés.

Sarnavap®-5000 E SA FR ne peut être mis en oeuvre que par des professionnels agréés après une formation chez Sika France S.A.S.

Pare-vapeur pour toiture-terrasse des systèmes d'étanchéité fixés et lestés.

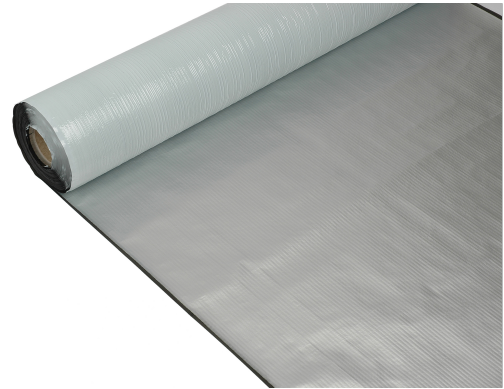
Sarnavap®-5000 E SA FR est mis en oeuvre sur tous les supports d'étanchéité à l'exception des tôles d'acier nervurées perforées et crevées, sur locaux de faible à forte hygrométrie (l'élément porteur bois et panneaux à base de bois sont exclus en forte hygrométrie). Le support doit être propre, sec, plan (la surface doit être lisse et exempte d'arêtes vives et saillantes).

Sarnavap®-5000 E SA FR peut assurer la mise hors d'eau provisoire pour une durée maximale de 4 semaines.

CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES

- Application simple et rapide, grâce à sa légèreté et à ses propriétés auto-adhésives
- Mise hors d'eau temporaire jusqu'à 4 semaines, sans lestage ni fixation complémentaire
- Adhérence élevée assurant l'étanchéité à l'air de la construction
- Résistance élevée à la déchirure, particulièrement adapté à la mise en oeuvre sur TAN et à la circulation pendant les travaux

- Grande résistance à la vapeur d'eau permettant son utilisation avec toutes les membranes d'étanchéité Sikaplan® et Sarnafil®
- Application possible sur toiture en pente et sur support vertical



INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Conformité avec LEED v4 MRc 4 (Option 2) : Divulgarion et optimisation des produits de construction - Ingrédients des matériaux

AGRÉMENTS / NORMES

- Factory Mutual (FM) n° PR456408
- Marquage CE et Déclaration de Performances selon EN 13970/A1
- Réaction au feu selon EN 13501-1
- Système de Management de la Qualité selon EN ISO 9001/14001
- Conforme à la DIN 18234

DESCRIPTION DU PRODUIT

Base chimique	Bitume polymère modifié (auto-adhésif) associé à un complexe polyester-aluminium-polyester		
Conditionnement	Largeur	1,08 m	1,38 m
	Longueur	40,00 m	40,00 m
	Poids du rouleau	17,20 kg	22,00 kg
	Se reporter au tarif.		
Aspect / Couleur	Surface :	Film aluminium avec impression Sarnavap®-5000 E SA FR et ligne de recouvrement	
	Sous-face :	Noire avec film de protection PE-LD blanc	
Durée de Conservation	1 an à partir de la date de production.		
Conditions de Stockage	Dans l'emballage d'origine non ouvert et intact, au sec et à des températures comprises entre + 5 °C et + 30 °C. Les rouleaux doivent être stockés à l'horizontale. Ne pas empiler les palettes de rouleaux pendant le transport ou le stockage. Se reporter à l'emballage.		
Déclaration du Produit	EN 13970/A1 : Feuilles bitumineuses utilisées comme pare-vapeur		
Défauts d'Aspect	Conforme	(EN 1850-1)	
Longueur	40,00 m (0 / +2 %)	(EN 1848-1)	
Largeur	1,08 / 1,38 m (±1 %)	(EN 1848-1)	
Épaisseur Effective	0,40 mm (0,30–0,44 mm)	(EN 1849-1)	
Rectitude	Conforme	(EN 1848-1)	
Masse Surfacique	400 g/m ² (±100 g/m ²)	(EN 1849-1)	

INFORMATIONS TECHNIQUES

Résistance au Choc	Conforme	(EN 12691)
Résistance à la Traction	≥ 700 N/50 mm	(EN 12311-1)
Allongement à la Rupture	≥ 2 %	(EN 12311-1)
Résistance à la Déchirure	≥ 100 N	(EN 12310-1)
Résistance au Cisaillement du Joint	≥ 400 N/50 mm	(EN 12317-2)
Pliabilité à Basse Température	-20 °C	(EN 1109)
Réaction au Feu	Classe E	(EN ISO 11952-2: 2002, classification selon EN 13501-1)
Résistance à l'Alcalinité	Conforme	(EN 1847)
Viellissement Artificiel	Conforme	EN 1296 / EN 1931
Diffusion de la Vapeur d'Eau	≥ 1800 m	(EN 1931)
Etanchéité à l'Eau	Conforme	(EN 1928)

INFORMATIONS SUR LE SYSTÈME

Structure du Système

Produits complémentaires:

- Sika® Trocal L-100
- Sarnafil® T Clean
- Sarnafil® T Prep
- Solvant T-660
- Primer-600 :

Relevés et zones verticales :

Support

Contreplaqué, OSB, métal/acier (exempt d'huile et de graisse), synthétiques sans plastifiants, matériaux bitumineux sans protection minérale

Maçonnerie, béton cellulaire, bois massif et produits de bois brut, matériaux poreux

Primérisation

Non nécessaire

Primer-600 en deux couches (env. 200 g/m² - 500 g/m² selon la porosité)

Le support doit être propre, sec, plan (la surface doit être lisse et exempte d'arêtes vives et saillantes).

Compatibilité

Les supports peuvent être en :

- Maçonnerie, béton cellulaire
- Tôles d'acier nervurées pleines
- Bois massif et panneaux à base de bois
- Matériaux synthétiques sans plastifiants (à l'exception du polystyrène rigide)
- Membranes bitumineuses sans protection minérale (sable, granulés ou paillettes)

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION

Température de l'Air Ambiant

+5 °C min. / +60 °C max.

Température du Support

+5 °C min. / +60 °C max.

VALEURS DE BASE

Toutes les valeurs indiquées dans cette Notice Produit sont basées sur des essais effectués en laboratoire. Les valeurs effectives mesurées peuvent varier du fait de circonstances indépendantes de notre contrôle.

LIMITATIONS

Les travaux d'installation doivent être effectués par des entreprises dont le personnel est formé par Sika France SAS.

Sarnavap®-5000 E SA FR ne convient pas comme étanchéité permanente.

Sarnavap®-5000 E SA FR ne peut pas être mis en oeuvre avec un complexe tout adhérent (isolation thermique collée et membrane adhérente sur isolant), dans ce cas, utiliser Sarnavap® 5000 E SA. Son emploi est limité aux locaux à forte hygrométrie. Il ne peut pas s'employer sur tôle d'acier nervurée perforée ou crevée.

ÉCOLOGIE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Une ventilation avec renouvellement d'air doit être as-

surée en cas de travaux réalisés en milieu clos.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 - REACH

Ce produit est un article au sens de l'article 3 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Il ne contient pas de substances qui sont susceptibles d'être libérées dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Une fiche de données de sécurité conforme à l'article 31 du même règlement n'est pas nécessaire pour la mise sur le marché, le transport ou l'utilisation de ce produit. Pour une utilisation en toute sécurité, les instructions sont données dans cette notice produit. Basé sur nos connaissances actuelles, ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) comme indiqué à l'annexe XIV du règlement REACH ou sur la liste candidate publiée par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) à une concentration supérieure à 0,1 % (m/m).

INSTRUCTIONS POUR L'APPLICATION

QUALITÉ DU SUPPORT

Le support et le complexe d'étanchéité doivent être dimensionnés pour résister aux dépressions de vent.

Notice Produit

Sarnavap®-5000 E SA FR

Septembre 2021, Version 02.01

020945051000000015

Le support doit être propre, sec, exempt d'huile, de bitume, de poussière et de graisses et doit présenter une surface plane et régulière (la surface doit être lisse et exempte d'arêtes vives et saillantes).

PRÉPARATION DU SUPPORT

Préparer le support à la qualité requise.
En cas de poussière, elle doit être complètement enlevée du support avant l'application de Sarnavap®-5000 E SA FR par un équipement approprié (aspiration).

APPLICATION

Se reporter aux Documents Techniques d'Application ou Cahier des Clauses Techniques des procédés Sika-plan® et Sarnafil®.

Mise en oeuvre :

Sarnavap®-5000 E SA FR est posé en adhérence sur toute la surface du support, sans primaire sur les parties courantes, en retirant à l'avancement la pellicule de protection pelable à l'envers du pare-vapeur.

Sur les reliefs et zones verticales en maçonnerie, béton, béton cellulaire et bois massif, appliquer préalablement le Primer 600.

Mise en oeuvre sur TAN:

Sarnavap®-5000 E SA FR est posé parallèlement aux nervures de la TAN, avec les recouvrements sur les plages supérieures. En about de lé, le raccordement se fait en glissant sous le pare-vapeur une cale rigide servant de support continu provisoire pour maroufler les recouvrements des deux lés.

Pour cela, laisser le film de protection pelable du lé inférieur au droit de la cale provisoire. Après marouflage, retirer la cale provisoire et retirer le film pelable.

Terminer l'opération de marouflage du Sarnavap®-5000 E SA FR longitudinalement. Une autre solution consiste à remplacer la cale provisoire par une bande supplémentaire de Sarnavap®-5000 E SA FR de 20 cm de largeur, collée sur le lé inférieur avec un recouvrement de 10 cm et recouverte par le lé suivant.

Recouvrements des lés:

Longitudinal: 75 mm

Transversal: 75 mm

La feuille recouverte doit être biseauté à 45° dans le cas des joints en T. Bien maroufler les recouvrements à l'aide d'une roulette de pression, en insistant sur les surépaisseurs.

Si les recouvrements ne sont pas immédiatement réalisés après le déroulage de Sarnavap®-5000 E SA FR, les surface de recouvrements doivent être nettoyées préalablement avec Sika® Trocal L-100 ou Sarnafil® T Clean. Laissez le nettoyant s'évaporer complètement avant de réaliser les joints.

Mise hors d'eau provisoire

Si Sarnavap®-5000 E SA FR doit assurer la mise hors d'eau

provisoire (maximum 4 semaines), on veillera à dimensionner de façon appropriée les évacuations d'eaux pluviales afin d'éviter les eaux stagnantes. L'assemblage complet des lés de Sarnavap®-5000 E SA FR ainsi que le traitement des points singuliers doit impérativement être traité au préalable.

Si Sarnavap®-5000 E SA FR est appliqué entre +5 °C et +10 °C (température ambiante), il peut être nécessaire de chauffer légèrement les zones de recouvrement au préalable à l'aide d'un appareil à air chaud, par exemple Leister Triac. Les paramètres de réglage recommandés sont: ~300 °C avec une vitesse ~5 m/min. Maroufler ensuite soigneusement les recouvrements.

RESTRICTIONS LOCALES

Veillez noter que du fait de réglementations locales spécifiques, les données déclarées pour ce produit peuvent varier d'un pays à l'autre. Veuillez consulter la Notice Produit locale pour les données exactes sur le produit.

Notice Produit

Sarnavap®-5000 E SA FR

Septembre 2021, Version 02.01

020945051000000015

INFORMATIONS LÉGALES

Les informations, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier, ni aucune responsabilité découlant de quelque relation juridique que ce soit. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de vente et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la Notice Produit correspondant au produit concerné, accessible sur internet ou qui leur sera remise sur demande.

SIKA FRANCE S.A.S.
84 rue Edouard Vaillant
93350 LE BOURGET
FRANCE
Tél.: 01 49 92 80 00
Fax: 01 49 92 85 88
www.sika.fr

Notice Produit
Sarnavap®-5000 E SA FR
Septembre 2021, Version 02.01
020945051000000015

Sarnavap-5000ESAFR-fr-FR-(09-2021)-2-1.pdf

